



## Le refuge de Turia en cours de réhabilitation

Le refuge de Turia, situé dans le cœur du Parc national de la Vanoise (commune de Villaroger), fait actuellement l'objet d'importants travaux de réhabilitation. Démarré ce printemps, le chantier est en bonne voie et les nouveaux volumes du refuge ont pris forme. Une visite par l'ensemble des acteurs du projet, le 7 juillet dernier, et après plusieurs heures de marche, a permis de le constater.

### Améliorer l'accueil et la fonctionnalité tout en conservant « l'esprit refuge »

Situé à 2410 m d'altitude, sur le versant Nord-Est du tour du Mont-Pourri, en cœur de Parc national, le refuge de Turia, bâti en 1973, fait partie des [16 refuges](#) appartenant au Parc national de la Vanoise.

Le projet consiste à **rénover l'existant** (Chaloin de 41 m<sup>2</sup>) et à **créer un nouveau bâtiment semi-enterré sur 3 niveaux**, pour une surface supplémentaire totale de 130 m<sup>2</sup>. Le chalet existant sera aménagé en dortoir et l'extension abritera toutes les autres fonctions nécessaires au refuge (réfectoire, cuisine, vestiaire, sanitaires, stockages, locaux techniques et logement des exploitants).

Dans ce nouveau projet, qui répond à sa politique de modernisation de ses refuges, le Parc, avec l'appui de la commune de Villaroger, vise à la fois à **améliorer les conditions d'accueil et la fonctionnalité du refuge** - pour les usagers comme pour les gardiens - à **répondre aux normes** et à poursuivre son **engagement en faveur d'une meilleure gestion écologique des refuges**, en proposant à tous un refuge plus confortable et chaleureux.

### Un projet inscrit dans le paysage

Les architectes Gaston Muller (Atelier des Dômes) et Mathieu MIET (Amma architecte), expérimentés dans la réalisation de bâtiments d'altitude, ont conçu ce projet. La silhouette du refuge, insérée dans la pente, le choix des matériaux et des teintes choisies pour l'extension forme **un ensemble sobre, harmonieusement inscrit dans le site**, en résonance avec l'imaginaire associé à la cabane d'altitude.

À l'intérieur, la nouvelle configuration du refuge offrira **des espaces conviviaux et fonctionnels** - vestiaires, sanitaires, dortoirs, cuisine, salle de restauration et coin réchaud - distribués grâce à **un large sas central et traversant**. La surface de la salle commune sera quadruplée par rapport à l'actuelle, ce qui permettra enfin d'accueillir l'ensemble des randonneurs et bivouaqueurs.

Sont également prévus **des espaces de couchage plus spacieux**, agencés en îlots et chambres de 4 couchettes. Les **sanitaires** seront **mieux dimensionnés** pour un refuge qui proposera **24 places** contre une petite vingtaine précédemment. La surface du bâtiment augmente dans des proportions raisonnables, avec une **volumétrie maîtrisée, à taille humaine, dans l'esprit refuge**.

En termes de gestion environnementale, toute la production d'électricité sera en **énergie renouvelable**, via des panneaux photovoltaïques, sans groupe électrogène associé. Le nouveau bâtiment a été réfléchi pour être plus **économique en eau** et les questions d'**assainissement et de gestion des déchets** ont aussi fait l'objet d'une attention particulière.

Ce refuge rénové consolidera l'offre d'hébergement sur [le tour du Mont Pourri](#), une des itinéraires au cœur du Parc national.

## Visite du 7 juillet : le constat d'un chantier en bonne voie

Après plusieurs heures de marche, les acteurs du projet se sont réunis pour une visite du chantier : Parc national de la Vanoise, commune, Direction départementale des territoires, maîtrise d'œuvre, entreprises. Ils ont pu constater avec satisfaction le bon avancement des travaux.

Comme l'indique Stéphane Martin, chargé de mission Infrastructure au Parc national de la Vanoise :

*« La partie supérieure de l'extension est conçue en ossature bois, sur laquelle sont enchâssés des éléments de façade et de toiture préfabriqués en atelier. Ce principe de préfabrication en vallée permet d'optimiser le temps de mise en œuvre sur site. »*

Le projet prend ainsi forme après des mois d'études et de procédures administratives : modification du PLU avec évaluation environnementale, permis de construire, autorisation au titre de la réglementation du cœur du Parc national. Autant d'exigences pour bonifier le projet.



Visite sur site des acteurs du projet, le 7 juillet 2025 © Stéphane Martin – Parc national de la Vanoise



Pose de la partie supérieure de l'extension du refuge, en ossature bois  
© Stéphane Martin – Parc national de la Vanoise



Assemblage des caissons de toiture de l'extension du refuge  
© Stéphane Martin – Parc national de la Vanoise

## Réouverture à l'été 2026

L'importance du chantier, dont le coût s'élève à près de 1,6 M€ a nécessité une fermeture complète du refuge dès ce printemps jusqu'à l'été prochain. **Aucun abri de secours n'est actuellement accessible et le bivouac n'est pas possible à proximité du refuge durant cette période** (pour rappel [le bivouac](#) n'est autorisé en cœur de Parc qu'à proximité de certains refuges gardés, sur réservation). Le nouveau refuge ouvrira ses portes en juin 2026.

